

Extrait du Association SAMBA

<http://www.association-samba.org>

Epreuves classantes nationales :

42 % des étudiants choisissent la médecine générale

- Actualités - Dépêches -



Date de mise en ligne : samedi 28 avril 2007

Association SAMBA

A l'issue des épreuves classantes nationales (ECN) de 2006, parmi les 4000 étudiants en médecine entrés en 3^e cycle, 1700 d'entre eux, soit 42 %, ont opté pour la médecine générale. Si « les spécialités médicales sont toujours la discipline la plus prisée », la médecine générale est « bien placée », arrivant en 3^e position de choix chez les femmes (58 % des candidats) et en 4^e position chez les hommes, détaille une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Créées dans le cadre de la réforme des études médicales mise en place par la loi de modernisation sociale de 2002, les ECN, rappelle la Drees, visaient notamment à « redonner sa place à la médecine générale ». En fonction de son rang de classement et des postes disponibles, l'étudiant choisit une affectation et une discipline. Il peut aussi décider de repasser les ECN au cours de sa première année de troisième cycle pour être réaffecté. Une soixantaine d'étudiants ont fait ce choix et ont préféré retenter leur chance. « Finalement 4430 affectations ont été prononcées, soit 16 % de plus qu'en 2005 », observe la Drees. « Pourtant, 330 postes sont restés vacants, principalement en médecine générale, du fait d'absences (5%), d'invalidations de deuxième cycle (7%) et d'une centaine de démissions », explique l'auteur du rapport, qui montre par ailleurs que « plus de 90 % des étudiants inscrits et présents aux épreuves de 2005 et de 2006 sont mieux classés la deuxième fois ». Homme ou femme, l'étudiant choisit une direction bien particulière. Ainsi, rapporte l'étude de la Drees, « la gynécologie et la pédiatrie restent très féminisées, contrairement à l'anesthésie réanimation et aux spécialités chirurgicales ». Si l'on s'intéresse aux raisons du choix, elles tiennent à « l'accessibilité de la spécialité » et aux « conditions réelles de l'exercice de chacune des spécialités ».

Concernant la mobilité géographique des étudiants, l'étude montre qu'elle touche 45 % d'entre eux. Certaines villes gardent plus de 60 % des étudiants qu'elles ont formé. C'est le cas de Nice, Brest, Caen, Amiens, Besançon, Lille, Nancy et Clermont-Ferrand. A contrario, l'exil est important dans les subdivisions de Tours, Dijon, Limoges, Rouen, Reims et Angers. Le cas de l'Ile-de-France est à part : « Deviennent internes en Ile-de-France les candidats les mieux classés parmi ceux qui y ont suivi leur deuxième cycle et les mieux classés des provinciaux ».